

1. Novembre 1783.

359

pesanteur de ses deux hémisphères l'a obligé de prendre dès le commencement. Qu'on fasse l'application de ce principe reconnu & avoué de tous les physiciens, au cas dont il s'agit, en supposant, que la constitution du globe lunaire est telle que ses deux hémisphères soient d'inégale pesanteur. Dès-lors on conçoit sans peine, que le plus pesant doit se tourner vers le centre de gravité de la lune qui est la terre, & persévérer en cet état autant qu'il se peut; & qu'au contraire l'hémisphère opposé qui est plus léger doit se porter sans cesse vers la partie supérieure de l'atmosphère terrestre.

Mais la raison de cette inégalité de pesanteur entre les deux hémisphères de la lune, quelle est-elle? La voici. C'est ou bien parce l'hémisphère supérieur qui regarde le ciel, est plus applati que l'inférieur qui fait face à la terre; ou bien, parce que le premier a des cavités ou enfoncemens plus considérables & en plus grand nombre que le dernier: ou bien enfin parce que les matières que l'hémisphère invisible renferme dans son sein, sont moins denses & conséquemment plus légères que celles que contient l'hémisphère apparent. Je fais &c.

A Leuze en Hainaut le

15 Septembre 1783.

L'abbé Seret

du Demaine.

*Réponse.* Cette manière d'expliquer le défaut de rotation dans le mouvement de la lune, considérée relativement à la théorie de l'attraction, est certainement satisfaisante. Mais